INTRODUCTION

L'Agenda 2030 et son origine

SARA FREY, Plateforme de la société civile Agenda 2030

L'Agenda 2030, ou plus précisément la résolution de l'ONU «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030», a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015. Il est une sorte de constitution mondiale pour un développement durable et englobe en particulier les 17 objectifs de développement durable (ODD).

L'Agenda 2030 représente un progrès important dans l'histoire des processus internationaux en vue de la durabilité. Un de ses points forts réside dans le fait d'avoir été négocié. Il est ainsi le résultat d'un consensus entre tous les membres de l'ONU. L'Agenda 2030 concrétise en outre des intentions discutées au cours de nombreux autres processus internationaux.

Deux processus préalables ont joué un rôle particulièrement important pour l'Agenda 2030. Le premier a été le processus de durabilité de l'ONU avec ses différentes conférences. Citons en particulier deux conférences bien connues, le Sommet de la terre de 1992 et la conférence Rio+20 de 2012 à Rio de Janeiro. La première conférence a été importante parce qu'elle a permis de forger la notion même de durabilité, la seconde pour la décision de négocier les ODD. L'autre pilier essentiel sur lequel est basé l'Agenda 2030 a été les Objectifs du Millénaire pour le développement (MDG). Les MDG englobaient huit objectifs établis au tournant du millénaire et se concentraient sur les pays en voie de développement. Leur horizon temporel n'allait pas au-delà de 2015.

La notion de développement durable est devenue l'évidence même. On oublie facilement que sa critique est presque aussi ancienne que la notion elle-même. Avant même le Sommet de la Terre de l'ONU en 1992 à Rio, une des principales critiques était qu'en tant que concept, le développement durable se réduisait à un consensus minimal. Certes, nombreux étaient ceux qui pouvaient se retrouver derrière cette notion, mais elle ne fixait pas de priorités et n'était pas d'un grand secours en cas de conflits d'objectifs, par exemple entre des objectifs économiques et écologiques incompatibles. De plus, les objectifs n'y étaient pas définis clairement ni dans un cadre précis. Avec l'Agenda 2030, ce dernier point au moins a beaucoup changé.

Les MDG étaient bien des objectifs concrets mais les pays occidentaux avaient décidé pratiquement seuls de leur mise en œuvre et ils ne valaient que pour les pays dits en développement. L'Agenda 2030 est valable pour tous les pays et les responsabilise ainsi tous. Il permet une pensée systémique et la prise en considération des relations Nord-Sud dans des domaines aussi différents que les flux financiers internationaux et la perte de la biodiversité. Les ODD reprennent les contenus des MDG, les poursuivent et les mettent en relation avec de nombreux autres thèmes fondamentaux de développement durable sous la forme d'un système d'objectifs plus complet et interconnecté.

Bien que n'étant pas parfaits, l'Agenda 2030 et ses 17 ODD sont en ce sens un progrès qui contient beaucoup d'aspects visionnaires.

La mise en œuvre de la vision et le présent rapport

L'important, c'est maintenant la mise en œuvre de cette vision et la vérification de cette mise en œuvre. Au niveau international, la vérification de la réalisation des ODD est située à ce qu'on appelle le High Level Political Forum (HLPF). Ce forum politique de haut rang se réunit annuellement sous l'égide du Conseil économique et social de l'ONU. Il comprend une réunion des ministres durant trois jours. Tous les quatre ans, cette réunion a lieu avec tous les chefs d'État et de gouvernement sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations-Unies. Chaque année, des pays peuvent présenter leurs progrès lors des « Voluntary National Reviews (VNR) » sous forme de rapports volontaires facultatifs. Cette année, ce sont 47^1 pays, dont la Suisse.

La rencontre aura lieu cette année du 9 au 18 juillet 2018, la réunion des ministres du 16 au 18 juillet. Dix jours ne suffiront probablement pas à passer en revue les progrès de 47 pays et l'évolution globale en vue de la réalisation de cinq ODD. Car outre la vérification de la mise en œuvre par les pays, l'examen porte aussi sur les avancées au niveau mondial en vue de quatre ODD et de l'ODD 17 (partenariat Nord Sud et moyens de mise en œuvre). En 2018, les ODD 6 (eau), 7 (énergie), 11 (infrastructures durables) et 15 (écosystèmes terrestres) seront au centre des préoccupations. Un examen plus complet avec des ressources supplémentaires serait donc approprié.

La Suisse s'est fortement engagée dans le processus de négociation de l'Agenda 2030 avant 2015. Il s'agit maintenant de fournir le même engagement aussi dans la mise en œuvre. Un pas important sera le rapport à l'ONU adopté par le Conseil fédéral. La Suisse devra y exposer où elle se situe par rapport aux objectifs. Le rapport du Conseil fédéral devra ainsi déterminer la situation de départ et l'action requise pour la Suisse. Ce rapport n'était pas encore disponible à l'heure où nous écrivions ces lignes.

Dans le présent rapport, la Plateforme de la société civile Agenda 2030 expose son point de vue sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse et par la Suisse. On a tenté d'éviter des catégories isolées pour se rapprocher d'une perspective holistique. Aussi le présent rapport n'est-il pas subdivisé par ODD mais par thèmes, qui se recoupent en partie et renvoient souvent les uns aux autres. Chaque chapitre analyse la situation de la mise en œuvre dans les différents ODD. Le rapport reflète ainsi également les liens entre les différents ODD. On trouvera en annexe les ODD correspondant aux différents chapitres.

Le rapport ne prétend pas être complet. Il offre à la Suisse officielle une perspective critique ainsi qu'une amorce de réflexion pour tous afin d'encourager à penser chaque domaine au-delà de ses multiples limitations.

Les chapitres ont été rédigés par les membres de la Plateforme Agenda 2030, qui sont des expertes et experts dans les différents domaines. Chacun d'eux commence par renvoyer aux ODD dont il est question dans le chapitre et examine la question de savoir comment les ODD se renforcent les uns les autres ou éventuellement se contredisent. Dans chaque domaine, les auteurs ont identifié des lacunes entravant la réalisation de l'objectif et émis des recommandations. Ces dernières ont été rassemblées en 11 recommandations principales, qui ont été adoptées par la Plateforme Agenda 2030. Nous signalons dans les différents chapitres les liens vers d'autres chapitres.

Et maintenant, nous vous souhaitons une agréable lecture!

NOTE

Sustainable development knowledge platform, Voluntary National Reviews Database, état au 30.5.18